

# LA RÉGION SOUTIENT LES ENTREPRISES DANS LEURS TRANSITIONS

**Pays de la Loire Emploi Transitions**



 **RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE**

# VOUS SOUHAITEZ ENGAGER VOTRE ENTREPRISE DANS UNE DÉMARCHE D'INDUSTRIE DU FUTUR ET DE COMPÉTITIVITÉ, DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE OU NUMÉRIQUE EN RECRUTANT UN CHEF DE PROJET DÉDIÉ ?

Avec le dispositif **Pays de la Loire Emploi Transitions**, la Région vous soutient dans ce recrutement par une aide financière.



- Une **entreprise** de 5 à 250 salariés
- Ayant un site en **Pays de la Loire** (siège, filiale, établissement)
- En activité depuis **plus de 2 ans**
- Relevant des **secteurs suivants** :

### POUR UN CHEF DE PROJET SUR L'INDUSTRIE DU FUTUR ET LA COMPÉTITIVITÉ

- Industrie
- Industries agro-alimentaires de transformation
- Artisanat de production [BTP exclu]

### POUR UN CHEF DE PROJET SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE OU NUMÉRIQUE

- Tous secteurs
- À l'exception du secteur agricole et des activités de services réglementées



## VOTRE PROJET

Créer une **fonction nouvelle** dans l'entreprise dédiée aux enjeux :

### D'INDUSTRIE DU FUTUR

- R&D-innovation
- Nouvelles technologies
- Diversification
- Optimisation des process

### DE TRANSITION NUMÉRIQUE/IA

- Structuration / exploitation des données
- Cybersécurité
- Systèmes d'information
- Solutions informatiques
- Intelligence artificielle

### DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Approvisionnement durable
- Logistique responsable
- Réduction des impacts
- Économie de ressources
- Écoconception
- Économie circulaire
- Volet environnemental de la RSE
- Etc.

**Recruter** un chef de projet dédié :

- diplômé de minimum **bac+2**,
- à **temps plein ou partiel** (quotité minimale : 40%),
- en **CDD, CDI ou mis à disposition** par un groupement d'employeurs,
- pour une durée minimale d'**un an**.



## MODALITÉS DU SOUTIEN RÉGIONAL

- Subvention de **30%** du montant lié au recrutement du chef de projet
- Plafonnée à **15 000€** par entreprise et par thématique
- **Versée en une fois** sur présentation d'un état récapitulatif des coûts salariaux



PLUS D'INFOS SUR  
**PAYS DE LA LOIRE EMPLOI TRANSITIONS**



[paysdelaloire.fr/les-aides/  
pays-de-la-loire-emploi-transitions](https://paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-emploi-transitions)

**CONTACT**

02 28 20 56 70

Les développeurs économiques  
de Solutions & Co sont vos contacts  
privilegiés pour élaborer votre dossier :  
[solutions-eco.fr/contact](https://solutions-eco.fr/contact)

**LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX COMPLÉMENTAIRES**

**APPEL À MANIFESTATION  
D'INTÉRÊT INDUSTRIE DU FUTUR**

Pour les enjeux d'industrie du futur  
et de compétitivité

↳ [paysdelaloire.fr/les-aides/ami-industrie-  
du-futur](https://paysdelaloire.fr/les-aides/ami-industrie-du-futur)

**PAYS DE LA LOIRE  
CONSEIL**

Pour les enjeux de transition écologique  
ou numérique

↳ [paysdelaloire.fr/conseil](https://paysdelaloire.fr/conseil)

Pour la transition numérique et l'IA, retrouvez l'ensemble de l'offre d'accompagnement sur  
[paysdelaloire.fr/jaccelere-la-transition-numerique-de-mon-entreprise](https://paysdelaloire.fr/jaccelere-la-transition-numerique-de-mon-entreprise)

**Hôtel de la Région**  
1 rue de la Loire  
44966 Nantes cedex 9  
02 28 20 50 00 — [paysdelaloire.fr](https://paysdelaloire.fr)

